

Contrefaçon, Piratage et l'Économie Suisse

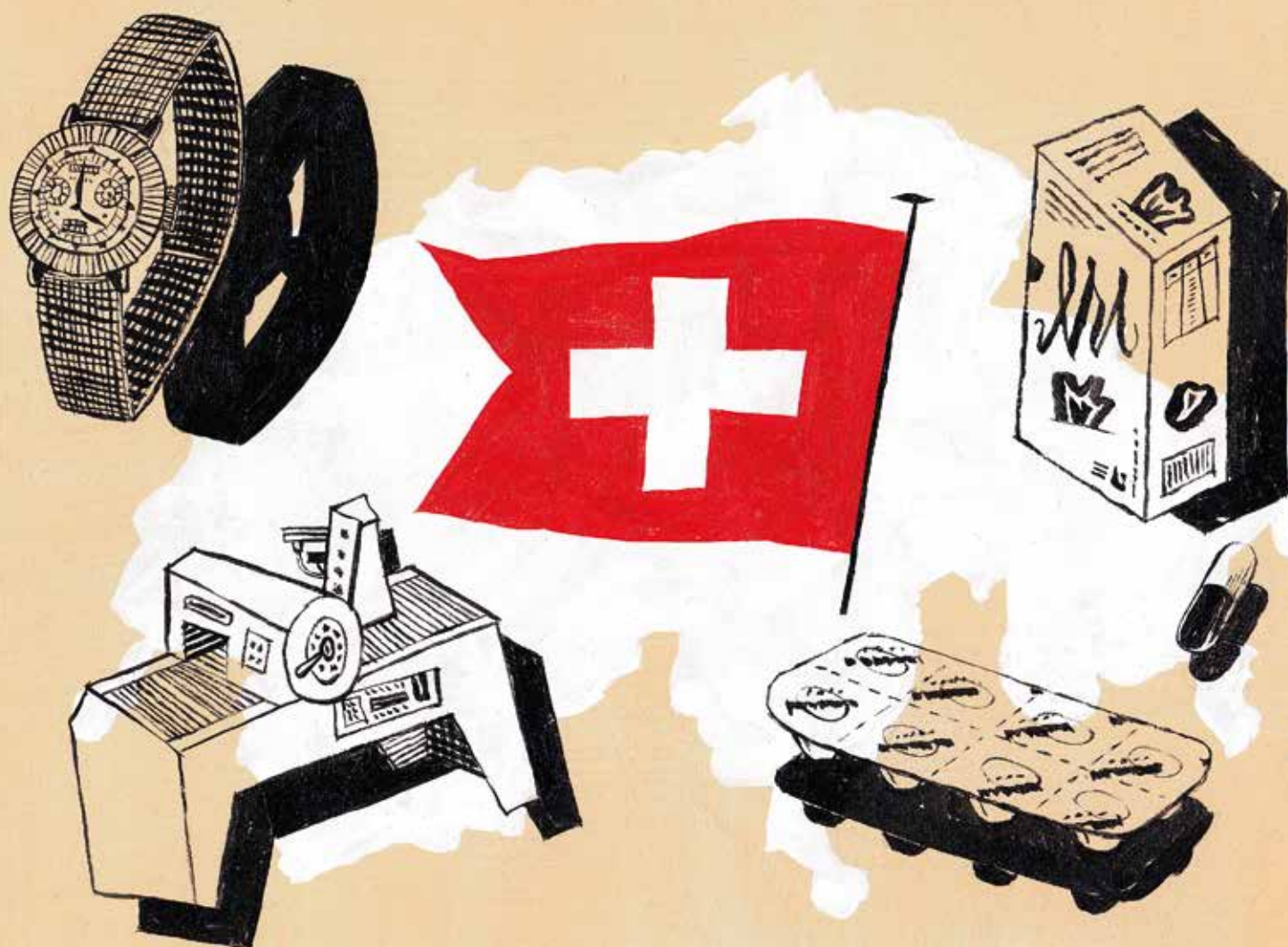


TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	01
Sommaire exécutif	02
Swiss made? Violation des droits de PI suisses dans le commerce mondial	04
Les faux produits "suisse" et leurs effets sur l'économie suisse	06
L'industrie horlogère	08
L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux	09
L'industrie des biens de consommation rapide	10
L'industrie pharmaceutique	11
Le COVID-19 et les faux produits "suisse"	12

Avant-propos

Pourquoi les produits « Swiss made »* sont-ils ciblés par la contrefaçon?

La performance de la Suisse en matière d'innovation est l'une des meilleures au monde, basée sur des institutions solides à forte intensité de recherche tant dans le secteur public que privé. L'économie suisse, qui est une économie avancée et basée sur la connaissance, produit des biens et services à forte valeur ajoutée qui bénéficient considérablement de la propriété intellectuelle (PI). L'économie suisse est également ouverte et bien intégrée à l'économie mondiale grâce à sa participation active aux chaînes de valeur mondiales. Si ces caractéristiques ont conduit à une croissance économique soutenue et un niveau de vie élevé, elles rendent également l'économie suisse vulnérable aux risques mondiaux de contrefaçon et de piratage.

Le commerce illicite de biens contrefaits est une menace sérieuse portant atteinte aux titulaires de droits de propriété intellectuelle (DP) suisses, au gouvernement suisse ainsi qu'à la société dans son ensemble. Afin de fournir aux pouvoirs publics des analyses empiriques robustes et de prendre des mesures visant à limiter ce risque, ce rapport OCDE mesure l'impact du commerce mondial de faux produits "suisse" sur le gouvernement et l'industrie suisses. Il comprend également une analyse approfondie de quatre secteurs : l'horlogerie ; l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux ; le secteur des biens de consommation à rotation rapide et l'industrie pharmaceutique.

Les résultats sont éloquentes. En 2018, le commerce mondial de biens contrefaits et piratés violant les droits de PI suisses a contribué à réduire d'une part les ventes licites des titulaires de DPI de 4.47 milliards de francs suisses (4.5 milliards de dollars) - soit 1.5% des exportations de biens authentiques suisses -, et d'autre part les recettes fiscales du gouvernement de 157.1 millions de francs suisses (158 millions de dollars) - soit environ 0.2% des recettes fiscales collectées. Le commerce mondial de biens contrefaits et piratés a également contribué à la perte de plus de 10 000 emplois, représentant 1.7% de l'emploi du secteur manufacturier suisse. Ces résultats mettent en lumière la nécessité d'une action coordonnée au niveau international contre le crime d'atteintes aux DPI en général, et contre le commerce de contrefaçon en particulier.

Ce rapport vise à approfondir notre compréhension du risque que représente la contrefaçon pour l'économie mondiale, et devrait aider les décideurs politiques à concevoir des solutions efficaces pour contrer cette menace.

**Par produits "suisse" ou "Swiss made" on entend dans cette étude des produits protégés par une marque ou un autre titre de protection d'une entreprise suisse.*

Sommaire exécutif

Ce rapport illustre l'impact du commerce de biens contrefaits et pirates sur l'économie Suisse. Il étudie l'ampleur et les incidences du commerce mondial de produits "suisse" contrefaits. Il analyse également l'impact sur trois industries suisses : l'horlogerie, l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux le secteur, des biens de consommation rapide et l'industrie pharmaceutique.

L'analyse de ce rapport s'appuie principalement sur une évaluation quantitative qui repose sur des outils statistiques développés au sein de l'OCDE, composant une vaste base de données des saisies douanières de biens portant atteinte à la propriété intellectuelle. Les données portent sur la période précédant la pandémie liée au COVID-19, durant laquelle des échanges approfondis avec les autorités de contrôle, les représentants du commerce et de l'industrie ont été menés afin d'illustrer les nouvelles dynamiques induites par cette crise.

La crise liée au COVID-19 a eu un impact sur le commerce de biens contrefaits violant les DPI des entreprises suisses. Dans la plupart des cas, la crise a aggravé les tendances existantes, mais en termes absolus l'impact semble être plutôt modéré. La tendance clé a été l'usage abusif des outils numériques, puisqu'en période de confinement

les consommateurs se tournent davantage vers les plateformes de vente en ligne pour répondre à leurs besoins. Cela s'est traduit par une forte croissance de l'offre en ligne de différents types de contrefaçons, y compris celles portant atteinte à la propriété intellectuelle suisse. Cette forte hausse des contrefaçons concernait les médicaments et les équipements de protection individuelle, mais également d'autres types de biens tels que les montres, les biens de consommation immédiate, et les produits de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux.

Ces résultats peuvent aider les décideurs politiques des secteurs public et privé à mieux appréhender la nature et l'ampleur du problème pour l'économie suisse, afin d'élaborer des politiques adaptées et basées sur des données empiriques.

La valeur totale du commerce mondial de faux produits violant les droits de propriété intellectuelle suisses a atteint 7 milliards de francs suisses, ce qui équivaut à 2.3% du montant total des exportations de biens suisses.





PRINCIPAUX RÉSULTATS

Ampleur de la menace

- La valeur totale du commerce mondial de faux produits violant les droits de propriété intellectuelle suisses a atteint 7 milliards de francs suisses, ce qui équivaut à 2.3% du montant total des exportations de biens suisses.
- La valeur du commerce international de fausses montres suisses s'est élevée à 3.35 milliards de francs suisses (3.37 milliards de dollars), ce qui représente 48% du commerce de produits suisses contrefaits. Pour l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, cette valeur s'élevait à 1.88 milliards de francs suisses (1.89 milliards de dollars), soit 27% du commerce de contrefaçon de produits suisses. Le commerce international de biens de consommation rapide représentait quant à lui 3.3% du commerce violant les DPI suisses, avec une valeur atteignant 229.7 millions de francs suisses.
- Parmi les produits suisses contrefaits, les montres sont de loin le produit le plus ciblé. Les autres types de biens suisses couramment contrefaits comprennent le prêt-à-porter, les produits en cuir et les chaussures.
- Les biens contrefaits et piratés qui portent atteinte aux détenteurs de DPI suisses viennent principalement de Chine, Hong Kong (Chine), Singapour et Turquie. La Chine et Hong Kong (Chine) sont également les deux principales zones d'où proviennent les biens contrefaits pour les quatre industries analysées. D'autres zones comme la Turquie et les Émirats arabes unis ont été identifiées pour les biens de consommation à rotation rapide, ou encore l'Inde pour les produits pharmaceutiques.

- Sur la période 2017-2019, environ 54% des biens contrefaits portant atteinte à la propriété intellectuelle suisse ont été vendus à des consommateurs qui savaient qu'ils achetaient un faux produit. La part de consommateurs qui demandent sciemment des faux produits suisses a progressé. Durant la période précédente (2011 et 2016), cette part s'élevait à 52.3%.
- Les consommateurs souhaitant acquérir des biens "Swiss made" mais qui reçoivent un bien contrefait de moindre qualité subissent logiquement un préjudice. En 2018, ce préjudice s'élevait à 2.056 milliards de francs suisses (2.068 milliards de dollars).

Impact sur l'économie suisse

- En 2018, le total des pertes de ventes des entreprises suisses liées au commerce de contrefaçon s'est élevé à 4.45 milliards de francs suisses (4.48 milliards de dollars). Le secteur de l'habillement, des chaussures, du cuir et des produits connexes a subi les pertes les plus importantes (12.5% des exportations du secteur), suivi du secteur de l'horlogerie et de la bijouterie (6.1% des exportations du secteur).
- En 2018, le commerce de produits contrefaits portant atteinte aux DPI suisses a contribué à détruire plus de 10 000 emplois. Ces pertes ont été les plus importantes dans le secteur de l'horlogerie et de la bijouterie, puis dans le secteur de l'habillement, des chaussures, du cuir et de produits connexes.
- La baisse des ventes liée au commerce de contrefaçons a également induit des pertes en termes de recettes fiscales pour le gouvernement suisse. En effet, ce phénomène réduit les recettes de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu et des contributions sociales. Globalement, le commerce de produits contrefaits et piratés a conduit à une baisse des recettes fiscales suisses de 157.4 millions de francs suisses (158.4 millions de dollars) en 2018.

Swiss made? Violation des droits de PI suisses dans le commerce mondial

Quelle est la valeur du commerce mondial de biens contrefaits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle suisses ?

Le commerce mondial de biens violant les droits de propriété intellectuelle suisses a atteint 7 milliards de francs suisses en 2018. Cela correspond à 2.3% des exportations totales suisses de biens authentiques. Le commerce de produits "suisses" contrefaits a augmenté, atteignant 5.3 milliards de francs suisses en 2016.

En termes absolus, les industries qui ont été particulièrement ciblées par les contrefacteurs sont : i) l'horlogerie et la bijouterie ii) les appareils ménagers électriques et les équipements électroniques et de télécommunication iii) les machines, le matériel industriel, les ordinateurs et les équipements périphériques, ainsi que les navires et aéronefs iv) les vêtements, sacs à main, chaussures, cuir et produits connexes.

maritimes et les courriers express sont les principaux modes de transport des produits contrefaits violant les DPI suisses.

En termes d'expédition de faux produits "suisses", les petits colis envoyés par voie postale sont majoritaires. De plus, près de 70% des saisies douanières contiennent un seul article par envoi. 84% des envois contenaient moins de six articles. Cela représente un enjeu important pour les autorités de contrôle.

Faux produits "suisses" – d'où viennent-ils?

La grande majorité des faux produits violant les droits de propriété intellectuelle suisses viennent de Chine et de Hong Kong (Chine). Hong Kong (Chine) est un important point de transit et son rôle tend à se renforcer. Un nombre croissant de faux produits « suisses » provenaient récemment de Turquie et de Singapour.

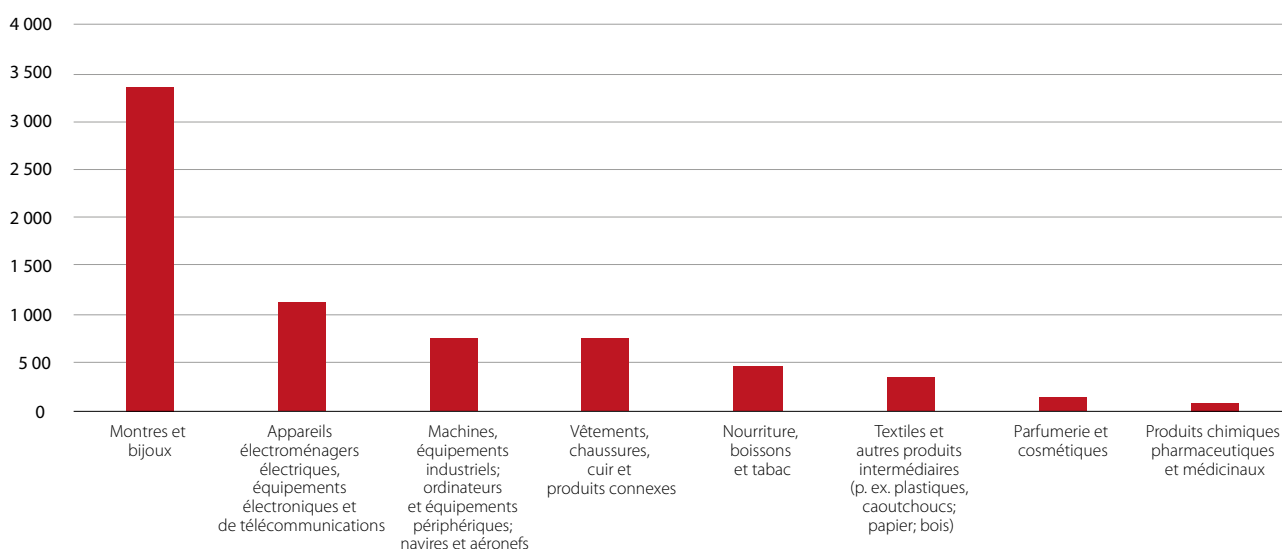
... et comment sont-ils expédiés?

Les contrefacteurs détournent différents modes de transport tels que le transport maritime conteneurisé, le fret aérien et les envois par courrier express. En termes de valeur, les conteneurs

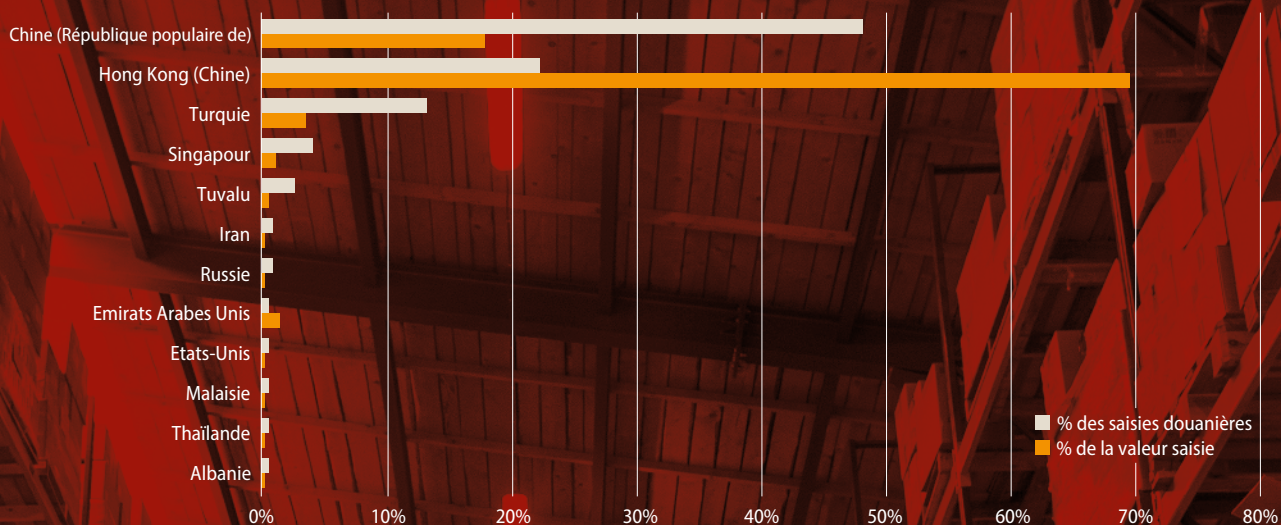
Les consommateurs achètent-ils sciemment des faux produits « Swiss made »?

Entre 2017 et 2019, plus de la moitié des biens portant atteinte au DPI suisses ont été vendus sur le « marché secondaire », c'est-à-dire à des consommateurs qui ont délibérément demandé des biens contrefaits. Cette part varie d'un secteur à l'autre : alors que seulement 26.5% des consommateurs de faux produits de parfumerie et cosmétique « Swiss made » avaient conscience d'acheter des biens contrefaits, 55% des acheteurs de fausses montres suisses ont quant à eux sciemment acheté des contrefaçons au rabais et des « répliques ».

Catégories de produits suisses les plus contrefaits dans le commerce mondial en 2018 (valeur en USD)



Principales économies de provenance des produits suisses contrefaits, 2017 – 2019



Note: Tuvalu est un point de transit saisonnier.

Modes de transport des produits suisses contrefaits, 2017-2019

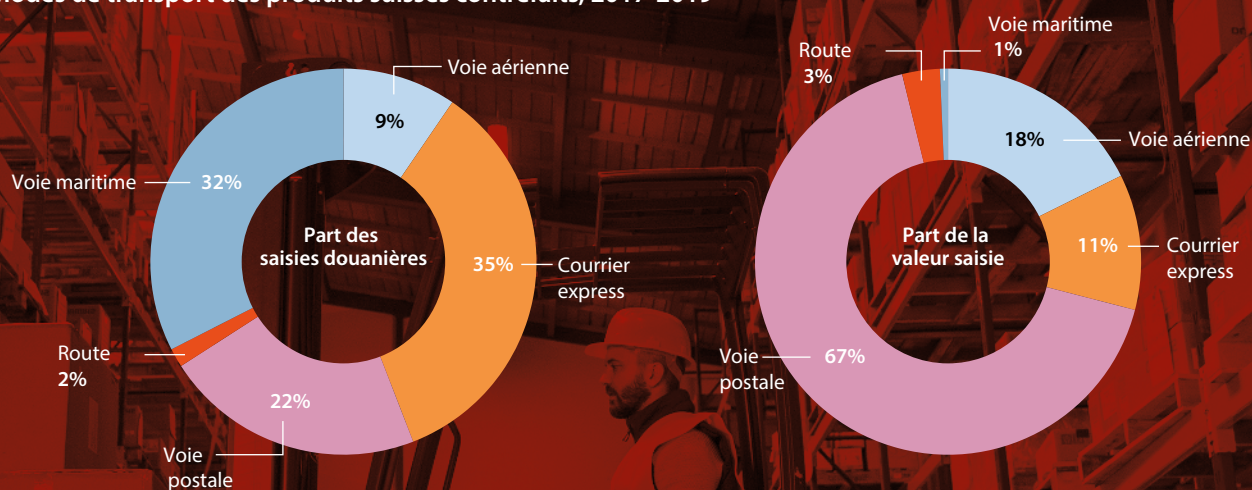


Tableau 1: Part du marché secondaire des produits suisses contrefaits, 2017-2019

Secteur	Part du marché secondaire (%)
Machines, équipements industriels; ordinateurs et équipements périphériques; navires et aéronefs	64.9
Montres et bijouterie	55.0
Appareils électroménagers électriques, équipements électroniques et de télécommunications	49.5
Vêtements, chaussures, cuir et produits connexes	42.7
Biens culturels et récréatifs; y compris jouets et jeux, livres et instruments de musique	37.5
Textiles et autres produits intermédiaires (plastiques, caoutchoucs; papier; bois)	34.2
Nourriture, boissons et tabac	32.7
Parfumerie et cosmétiques	26.5
Meubles, équipement d'éclairage, tapis et autres produits de fabrication non cités	16.7
Total*	54.1

* 54.1% des produits contrefaits portant atteinte aux DPI suisses ont été vendus à des consommateurs ayant connaissance que les produits étaient contrefaits



Les faux produits “suisse” et leurs effets sur l'économie suisse

La violation de la PI suisse dans le commerce mondial a des effets néfastes sur les entreprises suisses, et par voie de conséquence sur l'économie suisse dans son ensemble. Les entreprises suisses voient leurs ventes et leurs profits s'amoinrir, les employés suisses perdent leur emploi ; le gouvernement suisse perd quant à lui des recettes fiscales. Ces pertes s'amplifient à mesure que le volume de faux produits « suisses » augmente.

Ventes perdues des entreprises suisses

En 2018, le volume total des ventes détournées des compagnies suisses du fait de la violation des droits de propriété intellectuelle s'élevait dans le monde entier à 4.45 milliards de francs suisses (4.48 milliards de dollars), soit 3.8% des exportations totales suisses cette année-là. Les secteurs suisses qui ont connu les pertes de ventes les plus importantes sont : l'horlogerie et la bijouterie, ainsi que les appareils électroménagers électriques et les équipement

électroniques et de télécommunication. En 2018, la baisse de ventes de ces produits s'élevait respectivement à 2 milliards de francs suisses et 746 millions de francs suisses. En valeur relative, le secteur du prêt-à-porter et celui de l'horlogerie ont enregistré les plus grosses pertes de ventes: respectivement plus de 12.5% et 6.1% de leurs exports ont été évincés du fait de la violation de leurs DPI au niveau mondial.

Table 2: **Estimations des pertes de ventes pour l'industrie manufacturière suisse, 2018**

Secteur	Pertes de ventes en mio. CHF	Part dans les exportations (%)
Nourriture, boissons et tabac	353.3	3.69%
Parfumerie et cosmétiques	108.3	2.94%
Textiles et autres produits intermédiaires (plastiques, caoutchoucs; papier; bois)	274.6	3.10%
Vêtements, chaussures, cuir et produits connexes	538.5	12.49%
Montres et bijouterie	2 002.2	6.12%
Appareils électroménagers électriques, équipements électroniques et de télécommunications	746.7	2.50%
Machines, équipements industriels; ordinateurs et équipements périphériques; navires et aéronefs	415.0	1.53%
Biens culturels et récréatifs; y compris jouets et jeux, livres et instruments de musique	16.0	2.57%
Total des pertes de ventes	4 454.4	1.4%

Emplois détruits en Suisse

En 2018, plus de 10 000 emplois étaient détruits en Suisse du fait de la violation des droits de propriété intellectuelle (contre 7000 en 2016), soit 1.7% du nombre total d'employés dans le secteur manufacturier suisse¹ (1.2% en 2016). Ces emplois auraient été pourvus en l'absence de ce phénomène.

En valeur absolue, les secteurs de l'horlogerie et du prêt à porter ont été les plus durement touchés avec une perte d'environ 5000 employés. En termes relatifs, l'industrie du prêt-à-porter a été la plus impactée avec 22.7% d'emplois perdus en 2018.

1. Données des employés en équivalent temps plein issues des statistiques annuelles détaillées des entreprises (Eurostat).

Table 3: **Estimation des pertes d'emplois pour l'industrie manufacturière suisse, 2018**

Secteur	Pertes d'emploi	Part des employés*
Montres et bijouterie	1 054	1.2%
Vêtements, chaussures, cuir et produits connexes	1 452	1.5%
Appareils électroménagers électriques, équipements électroniques et de télécommunications	1 661	22.7%
Textiles et autres produits intermédiaires (p. ex. plastiques, caoutchoucs; papier; bois)	3 786	6.7%
Machines, équipements industriels; ordinateurs et équipements périphériques; navires et aéronefs	1 477	2.0%
Nourriture, boissons et tabac	1 210	1.1%
Biens culturels et récréatifs; y compris jouets et jeux, livres et instruments de musique	18	1.0%
Total	10 659	1.7%

* La part des employés est calculée grâce aux données d'emplois équivalent temps plein issues des statistiques annuelles détaillées des entreprises (Eurostat) dont les données désagrégées peuvent être manquantes

Les recettes fiscales perdues


La baisse conjuguée des ventes et des profits des porteurs de droits suisses se traduit par des prélèvements moindres en termes d'impôts sur les sociétés pour le gouvernement. De plus, moins d'employés signifie un impôt sur le revenu moindre et une baisse des contributions à la sécurité sociale. En 2018, cette perte de revenus fiscaux s'est élevée à 157.4 millions de francs suisses, équivalant à moins de 0.2% du montant total des recettes collectées par l'État suisse au titre des trois impôts précités.

IMPORTANT! Les effets présentés dans cette étude ne sont que la partie visible de l'iceberg

Cette analyse ne prétend pas quantifier de façon exhaustive l'impact du commerce de contrefaçon et du piratage sur l'économie suisse. Cette étude s'est intéressée aux secteurs où une quantification était possible.

La contrefaçon et le piratage induisent de nombreux effets qu'il est impossible de quantifier, ou qui apparaîtront à plus long terme. Cela inclut les effets liés à l'érosion des marques, les effets sur la santé et la sécurité des consommateurs, sur l'environnement, ou encore les effets à long terme sur l'innovation et la croissance.





D'après les estimations de l'OCDE, la valeur du commerce mondial de fausses montres suisses s'est élevée en 2018 à 3.35 milliards de francs suisses.

L'industrie horlogère

L'industrie

L'industrie horlogère suisse, composée d'un grand nombre de marques célèbres et de renommée internationale, dispose d'un savoir-faire unique depuis plusieurs siècles. La contrefaçon est un enjeu important pour le secteur de l'horlogerie en raison du caractère attractif de la qualité et du design des montres suisses. La production de montres contrefaites et l'utilisation fallacieuse d'indications géographiques ont conduit la Suisse à protéger ses titulaires de droits en instaurant en 1971 une ordonnance réglementant l'utilisation du nom « Suisse » dans l'horlogerie.

Le marché des montres suisses contrefaites est tiré par la demande. Les contrefacteurs réagissent rapidement aux changements de la demande pour les fausses montres et ont les capacités industrielles pour adapter leur offre. Le marché des contrefaçons semble segmenté, avec des prix et une qualité variant d'un pays à l'autre et qui sont fonction de la situation économique et du niveau de revenus. La qualité des fausses montres peut énormément varier, allant de médiocre à relativement bonne. Les contrefaçons de mauvaise qualité sont principalement distribuées sur des marchés physiques (tels que les plages dans les lieux touristiques), tandis que les faux de relativement bonne qualité sont proposés sur internet, que ce soit sur des sites dédiés, des plateformes de vente en ligne ou encore sur les réseaux sociaux.

Les fausses montres sont distribuées à travers le monde entier, souvent en petits colis via certains services postaux nationaux ou des entreprises de livraison privées. Le rôle et la responsabilité de ces intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement sont parfois discutables, selon les experts de la Fédération Horlogère suisse (FH). Les contrefacteurs utilisent également des centres de stockage et de transit spécifiques et situés dans des zones stratégiques comme les Émirats arabes unis, pour expédier les fausses montres vers les consommateurs finaux.

La distribution de fausses montres sur internet n'est pas un phénomène nouveau et tend à se renforcer. De nombreuses plateformes de vente en ligne (Alibaba, Bukalapak et autres) et des réseaux sociaux (tels que Facebook Marketplace et

WhatsApp) sont utilisés comme canaux de distribution. YouTube est également concerné, puisque qu'on y trouve des vidéos expliquant comment acheter de fausses montres et incluant les liens vers les sites de vente. Cependant, certains canaux de vente sur internet ont pris des mesures afin d'empêcher les contrefacteurs d'afficher facilement de faux produits sur leurs plateformes.

La majorité des fausses montres suisses venaient d'Asie, avec la Chine (53.4%) et Hong Kong (Chine, 24%) en tête, suivis de Singapour (5.1%) et la Turquie (5%). De nombreuses fausses montres suisses arrivent à destination en passant par des points de transit tels que le Maroc, le Koweït, les Émirats arabes unis et la Grèce.

Action de l'industrie

La FH rassemble plus de 450 membres de l'industrie horlogère. Sous l'égide de son groupe anti-contrefaçon, la FH organise des opérations de saisie et des campagnes de sensibilisation dans le monde entier. Ainsi, la FH et ses partenaires saisissent des millions de fausses montres chaque année et forment des centaines de policiers et douaniers à la lutte contre le commerce illégal de fausses montres. Avec ses partenaires, la FH intervient dans les procédures de consultation afin d'améliorer la protection des droits de propriété intellectuelle de ses membres et s'efforce de sensibiliser les consommateurs à la contrefaçon flagrante ainsi que ses faces cachées.

L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux

L'industrie

L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux représente le secteur le plus important en termes de part de ventes. Cette industrie regroupe des secteurs spécialisés dans la fabrication de divers biens, notamment les métaux de base, les produits métallurgiques, les produits informatiques, électroniques et optiques (à l'exception des montres), les équipements électriques, les véhicules motorisés, le matériel de transport, les instruments médicaux et dentaires, etc. Elle est représentée par l'association Swissmem, qui regroupe environ 1200 entreprises. La plupart sont des petites et moyennes entreprises.



Les estimations montrent que la valeur du commerce mondial de biens de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux s'est élevée à **1.88 milliard de francs suisses (1.89 milliards de dollars)**, équivalant à 2.7% du montant des exportations de cette industrie.

L'éventail de produits contrefaits portant atteinte aux titulaires de droits de propriété intellectuelle de cette industrie est large et comprend des compteurs électriques, des appareils ménagers (comme des autocuiseurs) et même des escaliers roulants.

La plupart de ces faux produits sont vendus comme authentiques. La plupart des clients ne sont pas au courant qu'ils achètent des produits contrefaits et sont par conséquent abusés puisqu'ils ont payé le prix du produit authentique. La tromperie des consommateurs est parfois renforcée par des certificats de normes de sécurité contrefaits.

La tromperie des consommateurs soulève des préoccupations en termes de santé et de sécurité, car la qualité des produits contrefaits est inférieure à celle des articles authentiques et souvent dangereuse.

La Chine est de loin le pays de provenance le plus important pour les produits mécaniques, électriques et métallurgiques suisses contrefaits. Elle représente à elle seule 97% de la valeur totale des produits saisis sur cette industrie.

Action de l'industrie

Le caractère peu développé et peu structuré de la coopération dans cette industrie, où chaque entreprise traite cette question individuellement, conduit à un système de protection de la propriété intellectuelle à deux vitesses. Alors que les grandes entreprises disposent de leur propre département juridique ou travaillent avec des cabinets de droit international, les PME n'ont pas les moyens financiers d'obtenir l'assistance juridique nécessaire à la lutte contre la violation de leurs droits de propriété intellectuelle.



Selon les meilleures estimations, le commerce mondial de biens de consommation à rotation rapide contrefaits et piratés portant atteinte à la PI suisse représentait un total de **229.7 millions de francs suisses (231.1 millions de dollars)** en 2018.

L'industrie des biens de consommation à rotation rapide (FMCG)

L'industrie

Les faux biens de consommation rapide portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle suisses sont pour la plupart des produits de consommation courante tels que des denrées alimentaires (café, chocolat, lait en poudre), des parfums et des cosmétiques (articles de soins corporels et déodorants). Pour tous ces produits, les fournisseurs légitimes doivent se conformer à une réglementation stricte en matière de santé, de sécurité ou d'environnement pour s'assurer que leurs produits ne causeront aucun dommage. En outre, le transport et le stockage de produits licites doivent également respecter certaines normes de qualité afin de préserver les propriétés et la qualité de ces marchandises.

Les contrefacteurs ne respectent aucune norme de qualité et de sécurité, qu'il s'agisse de la production ou du transport des marchandises. Ainsi, les faux biens de grande consommation sont souvent de mauvaise qualité et présentent des risques pour la santé et la sécurité des consommateurs. Surtout, ces risques en termes de santé et de sécurité créent un risque pour la réputation de l'industrie, lequel vient s'ajouter à la réduction de la demande de biens légitimes liée au commerce de biens contrefaits.

La Chine et la Turquie sont les principaux pays de provenance des biens contrefaits de cette industrie, et représentent respectivement 36% et 30% des saisies douanières. Elles étaient suivies par deux importants points de transit : les Émirats arabes unis et Hong Kong (Chine).

L'action de l'industrie

Pour contrer les risques de contrefaçon et de piratage, l'industrie suisse des biens de consommation rapide a participé à des campagnes de sensibilisation et de formation, insistant sur ce phénomène auprès des consommateurs et leur donnant les moyens de distinguer les produits authentiques des produits contrefaits. La plupart de ces campagnes et actions ont été menées au niveau régional, en vue de répondre à l'afflux de produits contrefaits sur les marchés locaux.

L'industrie pharmaceutique

L'industrie

L'industrie pharmaceutique représente un enjeu particulièrement sensible, car le risque de médicaments contrefaits implique pour ce secteur non seulement des dommages économiques mais aussi des menaces pour la santé des consommateurs. Souvent, les faux médicaments ne sont pas formulés correctement et peuvent contenir des substances dangereuses, et les consommateurs non conscients du problème de contrefaçon peuvent être facilement trompés en pensant faire usage d'un bien authentique.

Le commerce mondial de médicaments est attractif pour les contrefacteurs en raison des profits élevés qu'il génère, des faibles risques de détection et de poursuite, du faible niveau de sanctions et de la facilité avec laquelle les consommateurs peuvent être abusés par des produits contrefaits qu'ils croient authentiques. D'après les estimations, le commerce mondial de produits pharmaceutiques contrefaits a atteint en 2016 4.4 milliards de dollars. En s'intéressant à la localisation des entreprises pharmaceutiques victimes de la contrefaçon (cf. données douanières), il apparaît que la Suisse est le 7ème pays (ex-aequo avec la France) au monde, après les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Chine et l'Inde. À l'échelle mondiale, les saisies de faux médicaments suisses représentaient 2.5% de la valeur totale de faux médicaments en 2016.

Les faux médicaments qui portent atteinte aux DPI suisses venaient principalement de Chine et d'Inde. Certains pays européens comme le Royaume-Uni et l'Allemagne sont d'importants points de transit, de même que Singapour.

Focus sur les violations des droits de propriété intellectuelle de l'entreprise Novartis

Novartis est une entreprise pharmaceutique suisse de premier plan offrant un large panel de médicaments. Une base de données supplémentaire fournie par Novartis permet de connaître les maladies que les médicaments illicites sont censés guérir. Les résultats sont alarmants. Les contrefacteurs ciblent parmi les produits Novartis les produits ophtalmologiques, les traitements cardiovasculaires, les hormones de croissance, les anti-inflammatoires et les traitements oncologiques. Il convient de noter que la majeure partie de ces médicaments ne contiennent pas de principes actifs et présentent de sérieux risques tant sur le plan sanitaire que vital pour les patients.

Tableau 4: **Nombre de produits Novartis contrefaits, par catégories thérapeutiques, 2018**

Catégories thérapeutiques	Nombre de cas	Part dans le total des incidents de contrefaçon
Ophthalmologie	117	45%
Cardiovasculaire	26	10%
Hormone de croissance	17	7%
Anti-inflammatoire	8	3%
Oncologie	7	3%

Note: Les produits ophtalmologiques Novartis contrefaits étaient les plus ciblés par les contrefacteurs en 2018 et représentaient 45% du total des incidents liés aux produits Novartis contrefaits.

L'action de l'industrie

Novartis lutte activement contre le commerce illicite de médicaments. Rien qu'en 2019, la firme a enquêté sur 269 incidents de faux médicaments présumés. Cela a permis aux autorités de contrôle et aux autorités sanitaires de mener 61 actions coercitives fructueuses et de saisir 2 millions de médicaments à unité posologique falsifiés et de démanteler 11 installations illégales de fabrication de produits pharmaceutiques. Parmi ces installations figurait une importante chaîne d'assemblage en Chine qui produisait des traitements cardiovasculaires.

Novartis surveille également les produits de la marque les plus ciblés sur les pharmacies en ligne, les réseaux sociaux et les plateformes commerciales qui représentent un important canal de distribution de faux médicaments. Cette surveillance a mené à 102 enquêtes en ligne et à la suppression de 13891 références illégales en 2019.



On observe une croissance soutenue de l'offre en ligne de faux biens "suisse" incluant des montres, des produits issus de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, des biens de consommation à rotation rapide et des produits pharmaceutiques.

Le COVID-19 et les faux produits "suisse"

La crise du COVID-19 a largement redessiné les contours du commerce illicite de biens « suisse » contrefaits. Ainsi, les éléments concernant les dernières tendances ont été rassemblés lors d'entretiens avec des responsables des autorités de contrôle et des représentants de l'industrie, dans la lignée des actions menées actuellement par les autorités de contrôle. D'autres tendances durables en termes de contrefaçon devraient progressivement voir le jour.

S'agissant des effets à courts terme, les experts du commerce et des autorités de contrôle soulignent que la pandémie a renforcé les problèmes existants, même si en termes de volumes les effets sont modestes. Les experts indiquent également que plusieurs facteurs liés au COVID-19 ont façonné le paysage du commerce illicite de faux produits « suisse », telle que la modification des routes commerciales et des chaînes de production illégales.

Les réseaux criminels ont réagi très rapidement à la crise et adapté leurs stratégies pour tirer profit de ces changements. Les contrefacteurs ont par exemple continué d'offrir des fausses montres « Suisse made » durant les confinements en Europe et aux États-Unis, ce qui prouve qu'ils sont organisés et qu'ainsi

ils ont pu anticiper la perturbation de certains modes de transport pour adapter leurs opérations.

Parallèlement, la crise du COVID-19 a également conduit à des *changements de priorités des contrôles douaniers* (en mettant par exemple l'accent sur les produits liés au COVID-19) et à une pénurie de personnel au sein des autorités de contrôle. Malheureusement, ces facteurs tendent à affaiblir les efforts des autorités de contrôle pour lutter contre le commerce illicite de nombreux produits contrefaits.

Une autre tendance que l'on observe est un basculement vers le *détournement des outils numériques*. Cette tendance s'est traduite par une utilisation croissante de nouvelles plateformes

de vente en ligne créées pendant la crise du COVID. Outre ces sites web, les criminels commencent à détourner de nouveaux canaux de communication numérique, tels que WhatsApp ou Facebook Messenger.

On observe une *croissance soutenue de l'offre en ligne de faux biens "suisses"* incluant des montres, des produits issus de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, des biens de consommation à rotation rapide et des produits pharmaceutiques. Cela se manifeste sur tous les types de plateformes en ligne, y compris celles qui étaient relativement protégées par ce risque. Par exemple, l'équipe de la FH chargée de la répression de la contrefaçon sur internet a fait bloquer plus d'1.2 million d'offres de fausses montres sur différentes plateformes de vente sur internet.

En raison du confinement, le e-commerce est devenu l'une des principales plateformes de vente des produits contrefaits et de moindre qualité qui violent les droits de propriété intellectuelle des entreprises pharmaceutiques suisses. Les responsables des autorités de contrôle soulignent également que les médicaments liés au COVID-19 sont souvent achetés en ligne et expédiés sous forme de petit colis par fret aérien.

Enfin, *la demande de produits pharmaceutiques et d'équipements de protection individuelle* (i.e masques, lunettes de sécurité, vêtement de protection) a fortement augmenté en raison de la pandémie. Les criminels ont investi ce domaine en offrant non seulement de faux produits d'équipement de protection individuelle (EPI), mais également des matériaux suisses contrefaits utiles à la conception de ces équipements et des pièces de rechange pour les machines utilisées pour concevoir ces équipements de protection. De plus, les criminels ont tendance à détourner des marques suisses reconnues de l'industrie des biens de consommation rapide pour renforcer leur attractivité. Les contrefacteurs ont tendance à apposer ces marques sur les faux EPI, alors même que le titulaire des droits ne commercialise pas ce type d'équipement. Cela illustre bien la stratégie des contrefacteurs qui consiste à profiter à la fois de la réputation des marques suisses de biens de consommation à rotation rapide, et de la confiance accordée par les consommateurs à ces marques.

L'industrie continue de combattre activement ce fléau en utilisant des techniques modernes comme l'intelligence artificielle. Cependant, une fois détectés les sites internet proposant des produits contrefaits ont tendance à réapparaître quasi instantanément. Mener des poursuites efficaces contre les criminels qui se cachent derrière ces sites internet reste extrêmement compliqué. Un autre exemple de l'action menée par l'industrie est

un programme de formation en ligne pour les policiers et douaniers du monde entier organisé par la Fédération Horlogère (FH) suisse. Par ailleurs, des programmes de soutien destinés aux propriétaires de marques ont été initiés avec pour objectif de contrebalancer les impacts négatifs du commerce illicite durant la pandémie.



L'ORGANISATION DE COOPERATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique où les gouvernements de 35 démocraties travaillent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux de la mondialisation. L'OCDE est en première ligne pour comprendre et aider les gouvernements à répondre aux nouvelles évolutions, tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les enjeux du vieillissement de la population. L'Organisation fournit un cadre où les gouvernements peuvent comparer leurs expériences en matière de politiques, chercher des réponses à des problèmes communs, identifier les bonnes pratiques et travailler à coordonner les politiques nationales et internationales.

<http://www.oecd.org>

Le Groupe de travail de l'OCDE sur la lutte contre le commerce illicite (TF-CIT) réunit les gouvernements et un large panel de parties prenantes pour cartographier et analyser la dynamique sous-jacente du commerce illicite. Ses recherches fondées sur des données probantes et ses analyses avancées attirent l'attention sur la convergence des réseaux criminels qui exploitent le commerce illicite, des contrefaçons aux stupéfiants, des produits d'accise au trafic de personnes et d'espèces sauvages. L'objectif du TF-CIT est de promouvoir les politiques publiques, la coopération internationale et les partenariats public-privé qui dissuadent et freinent les marchés illicites.

<http://oe.cd/illegal-trade>

